



Québec, le 21 mars 2017

[Handwritten signature]
21/03/2017
11752

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 22 mars 2017, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le chef de l'opposition officielle.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Simon Berthiaume

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de geler dès le premier avril 2017 la rémunération des médecins et de mettre fin à leur incorporation; Qu'elle demande au gouvernement d'utiliser la somme ainsi dégagée pour : abolir la taxe famille et rétablir un tarif unique de 7,30 \$ pour les services de garde; rendre le matériel scolaire gratuit pour l'école primaire et secondaire dès septembre prochain; et augmenter le crédit d'impôt solidarité de 100 dollars pour amortir le choc de l'augmentation du panier d'alimentation pour les 2,7 millions de ménages bénéficiaires. »


21/03/2017
1152.